

**Séance extraordinaire du 23 octobre 2024**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 23 octobre 2024 à 18h30, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller
Monsieur	Steve Millar	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Cindy Céré, adjointe aux ressources, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
----------	--

**0-1 Ouverture de la séance extraordinaire**

Sur la proposition de Steve Lefebvre, maire, la présente séance est ouverte à 18h30.

**0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire**

M.B. 2024-10-23-260

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis de convocation et comportant les sujets suivants et ce, sans aucune modification en vertu de l'article 153 du Code municipal du Québec :

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
----------	--

- 0-1 Ouverture de la séance extraordinaire
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
- 0-3 Nomination d'une secrétaire d'assemblée

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

- 100-1 Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe – Autorisation pour signataire au compte Desjardins
- 100-2 Déneigement – Embauche d'un candidat

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

- 300-1 Achat de 1000 tonnes de sable
- 300-2 Déneigement – Achat de machinerie
- 300-3 Chemin Patry du Lac Edja – Entente avec la Ville de Gracefield pour le déneigement

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	---

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	--

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

- 700-1 Nettoyage de l'intérieur de la patinoire – Location d'une nacelle pour effectuer les travaux

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
-------------	--

**Adoptée à l'unanimité**

**0-3 Nomination d'une secrétaire d'assemblée**

M.B. 2024-10-23-261

**Considérant** qu'il y est nécessaire de nommer une secrétaire d'assemblée pour la présente séance extraordinaire;

**Considérant** que madame Cindy Céré accepte cette fonction pour la présente séance;

**En conséquence**, sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de nommer madame Cindy Céré, adjointe aux ressources, à titre de secrétaire d'assemblée de la présente séance extraordinaire.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

**100-1 Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe –  
Autorisation de signature au compte Desjardins**

M.B. 2024-10-23-262

**Considérant** qu'en vertu de l'article 203 du Code Municipal du Québec (LRQ c. C27.2), le greffier-trésorier est d'office autorisé à signer les effets bancaires de la municipalité de Bouchette;

**Considérant** que la municipalité de Bouchette a nommé aux termes de la résolution M.B. 2024-10-09-240 madame Patricia Larivière directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe le 9 octobre 2024;

**En conséquence**, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Steve Millar, il est résolu d'autoriser la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, Madame Patricia Larivière, à signer pour et au nom de la municipalité de Bouchette tous les effets bancaires sur le compte qu'elle détient à la Caisse Desjardins de la Haute-Gatineau ainsi qu'à l'égard de toute transaction qu'elle effectue ou effectuera avec cette dernière.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-2 Embauche d'un opérateur de machinerie de déneigement**

M.B. 2024-10-23-263

**Considérant** que pour faire suite à la décision du conseil d'effectuer le déneigement en régie, l'embauche d'un opérateur de machinerie de déneigement est nécessaire;

**En conséquence**, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu que ce conseil procède à l'embauche de Monsieur Éric Archambault à titre d'opérateur de machinerie de déneigement et ce selon le salaire convenu entre les parties.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

300-1 **Autorisation d'achat - 1000 tonnes de sable**

M.B. 2024-10-23-264

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Steve Millar, il est résolu que ce conseil autorise l'achat de 1000 tonnes de sable comprenant 34 tonnes de sel auprès du fournisseur Carrière Beauregard et Fils de Messines et ce pour la prochaine période hivernale.

**Adoptée à l'unanimité**

300-2 **Déneigement – Achat de machinerie**

M.B. 2024-10-23-265

**Considérant** que le déneigement du réseau routier sera dorénavant effectué en régie et que la municipalité doit acquérir de la machinerie afin d'effectuer ces travaux;

**En conséquence**, sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu que ce conseil procède à l'achat des équipements suivants :

- 1- Grader Volvo 940B avec ailes de côté, 3289 H
- 2- Loader Komatsu Wa270 2019, 1489 H;
- 3- Rehaussement Godet pour Godet HD;
- 4- TrackLess MT6 2014 avec Gratte en V articulé;
- 5- Métal Pless 0848-20 Usagé
- 6- Set de fourches attache ACCL pour WA200

**Adoptée à l'unanimité**

300-3 **Chemin Patry du Lac Edja – Entente avec la Ville de Gracefield pour le déneigement**

M.B. 2024-10-23-266

**Considérant** que la Ville de Gracefield effectue le déneigement d'une portion du chemin Patry du Lac Edja;

**Considérant** qu'une portion de ce chemin appartient à la municipalité de Bouchette et que la municipalité est alors responsable du déneigement de cette portion lui appartenant;

**Considérant** qu'il serait plus efficient pour le service du déneigement de la municipalité de procéder à une entente avec la Ville de Gracefield afin qu'elle effectue le déneigement complet du chemin;

**En conséquence**, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Steve Millar, il est résolu que ce conseil autorise la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer une entente avec la Ville de Gracefield et ce pour le déneigement du chemin Patry du Lac Edja. Le paiement des frais liés à l'entente, soit 3 489.50\$, est également autorisé.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	---

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

**700-1 Nettoyage intérieur de la patinoire – Location d’une nacelle**

M.B. 2024-10-23-267

**Considérant** que durant la période estivale les pigeons ont fait d’énormes dégâts à l’intérieur de la patinoire;

**Considérant** qu’un nettoyage est requis sans quoi l’utilisation de la patinoire ne pourra être permise;

**Considérant** que le conseil est d’avis que la patinoire doit être nettoyée afin d’offrir cet établissement de loisirs à la population le plus rapidement possible;

**Considérant** que l’utilisation d’une nacelle est requise afin de pouvoir nettoyer la structure en hauteur;

**En conséquence**, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d’autoriser la location d’une nacelle pour une période d’une semaine au coût maximum de 2100\$ plus les taxes applicables et ce afin d’effectuer le nettoyage de l’intérieur de la patinoire.

**Adoptée à l’unanimité**

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
------	-----------------------------------

1100 Levée de la séance extraordinaire

M.B. 2024-10-23-268

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance extraordinaire à 19h35.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Steve Lefebvre  
Maire

---

Patricia Larivière  
Directrice générale et greffière-  
trésorière par intérim